

Var Matin (Vendredi 9 novembre 2007)

Var-matin

emploi

Christine Lagarde nomme un "M. Heures supplémentaires"

La ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi, rencontre cet après-midi, à Antibes, des chefs d'entreprise pour leur présenter la réforme des heures supplémentaires et annoncer la nomination d'Alain Tapie. Elle se rendra ensuite au Forum des pôles de compétitivité qui se déroule à Sophia-Antipolis.

Vous avez choisi pour ce déplacement dans les Alpes-Maritimes d'insister sur la réforme des heures supplémentaires, pourquoi ?

Nous avons avancé à marche forcée pour que le texte entre en vigueur rapidement. C'est fait depuis le 1^{er} octobre. Cette réforme, dans laquelle l'Etat va investir 6 milliards d'euros par an, vise à remettre le travail au cœur de la création de richesses. Il faut continuer à la faire connaître, en particulier aux PME.

Les entreprises reprochent au texte sa complexité et dénoncent une nouvelle usine à gaz...

L'angoisse du changement accentue cette impression d'un dispositif complexe. Cela représente trois lignes supplémentaires sur le bulletin de paie et la mise en



place d'une récapitulation hebdomadaire. Je ne suis d'ailleurs pas hostile à la simplification de ces procédures si c'est nécessaire. Pour bien informer les entreprises, un numéro vert (0821 08 00 01) a été mis en place et plus

d'un million de notices d'explication ont été distribuées par l'URSSAF. Enfin, je viens de charger M. Alain Tapie, ancien directeur général délégué de l'UNEDIC, de faire le tour de France des régions pour écouter les entreprises et faciliter la mise en œuvre de la réforme.

Dans un contexte d'augmentation des prix à la consommation, n'est ce pas l'un des rares leviers dont dispose le gouvernement pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés, à la condition bien sûr que les plans de charge des entreprises le permettent ? Il y contribue de façon importante mais ce n'est pas le seul. Nous travaillons à la libération de la croissance. Nous négocions avec les distributeurs pour agir sur les prix, je rencontre demain, samedi, les sociétés pétrolières pour obtenir un lissage des augmentations de carburant. Nous préparons également un projet de loi sur la consommation. **Nous réformons les relations entre distributeurs et fournisseurs pour agir sur les prix.**

L'innovation et son financement sont au cœur des pôles de compétitivité, quel message allez vous transmettre aux entreprises qui sont réunies à Sophia-Antipolis ?

Je vais surtout les écouter, je dois rencontrer des représentants des pôles de la région PACA, « Solutions Communicantes Sécurisées » et « Parfums, arômes, senteurs et saveurs », je ferai le point avec eux sur le financement des projets. **Les PME, parties prenantes dans ces projets, se plaignent de la longueur des délais pour le déblocage des crédits...**

Les crédits émanent soit de l'Etat, soit des collectivités locales, il faut identifier les points de blocage afin de pouvoir agir sur les délais. **L'investissement ISF dans des PME innovantes est aujourd'hui limité à un investissement direct, l'ouvrir aux Fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) peut-il être envisageable ?**

C'est une possibilité que nous étudions et qui pourrait donner lieu à un amendement dans le projet de loi de finances.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIANE NAVAS.